



## RECENSEMENT



Du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2016, la population villageoise sera recensée à la demande de l'INSEE. Cette nouvelle campagne sera animée par Solange RICHEZ.

Elle passera dans chaque foyer afin de vous inviter à compléter un questionnaire confidentiel. La nouveauté de 2016, c'est la possibilité de faire la démarche par internet et nous vous encourageons à l'utiliser le plus largement possible. L'agent recenseur sera là pour vous accompagner, répondre à vos questions. Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et pour le meilleur accueil que vous réserverez à Solange.

## AGENDA



- **Samedi 6 février** : **Prochain chantier jardin.** Il aura lieu toute la journée sur le thème de la rénovation voire de la reconstruction de murets en pierres sèches. Chantier encadré gracieusement par Michel DAUBE, spécialiste du sujet.

- **Jeudi 18 février** : **Ramassage des encombrants.** Inscription en mairie au plus tard le lundi précédent la collecte. En cas d'oubli, vous pouvez toutefois, jusqu'au mardi 12h00, contacter Marjorie CEPEDA au 04 68 42 52 62. **Prochaines dates** : jeudi 17 mars et jeudi 21 avril.

- **Samedi 20 février** : **Soirée crêpes organisée par la Régie des Festivités de Mouthoumet,** à l'ancienne école.

- **Lundi 28 mars** :

♦ **Chasse aux œufs de Pâques.** Pour tous les enfants. Gratuit. RDV à 10h30 sur la place de la mairie. La chasse aux œufs aura lieu à l'ancienne école/ friperie en cas de mauvais temps.

♦ **Repas de l'omelette pascalle,** à partir de 12h, **organisé par la Régie des Festivités de Mouthoumet,** à l'ancienne école.

**Réservez d'ores et déjà vos soirées du samedi 23 juillet et du samedi 13 août pour les repas dansants.**

Plus d'infos sur les festivités du mois de juin et de l'été dans le prochain bulletin.

## ECHOS DU VILLAGE

### HALLOWEEN



Dix enfants et adolescents se sont donné rendez-vous à la friperie à 18h afin de parfaire leurs déguisements à l'aide de chapeaux et de masques. Cette année, tigre, gorille et panda avaient rejoint la troupe des sorcières. Après avoir fait le tour du village, la récolte 2015 s'est avérée très fructueuse avec beaucoup de bonbons, chocolats et même jus de fruits. Pour terminer la soirée, tout le monde s'est retrouvé à l'ancienne école pour le partage du butin. Les enfants tiennent à remercier chaleureusement tous les habitants qui ont participé et qui se sont même, pour certains, déguisés pour les accueillir.

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



En cette journée de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui marqua la fin des combats de la première guerre mondiale, une quarantaine de Mouthoumétois et Mouthoumétoises se sont réunis dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie, devant le nom des enfants du village morts pour la patrie, afin de leur rendre hommage. Après le discours de M. le

Maire, les enfants du village ont déposé la traditionnelle gerbe de fleurs. Petits et grands se sont ensuite recueillis pendant une minute de silence. La matinée s'est ensuite terminée autour du verre de l'amitié offert par la mairie. Merci à tous pour la préparation de cet apéritif.

### ATELIER TRUFFES AU CHOCOLAT



Les enfants se sont appliqués pour la réalisation des truffes au chocolat qui ont été dégustées lors de la fête de Noël, l'après-midi même. Les sapins et la salle du rez-de-chaussée de la mairie ont également été décorés. L'église avait également été parée de ses habits de lumière quelques jours auparavant par des bénévoles, avec l'installation de sa crèche et de son traditionnel sapin.

### SPECTACLE DE MAGIE



Un spectacle de magie a eu lieu à l'occasion de la fête de Noël, en présence d'une trentaine de Mouthoumétois et Mouthoumétoises. Magic Loki a émerveillé petits et grands, avec de nombreux tours de magie, plus surprenants les uns que les autres, auxquels ont participé avec grand plaisir les enfants. La journée s'est terminée autour d'un goûter offert par la mairie. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet après-midi de fête.



### ECO CITOYENS EN HERBE

Pendant que les grands de ce monde se réunissent à Paris pour la COP21, les enfants du périscolaire du groupe 3 de Mouthoumet apprennent à devenir des éco-citoyens. Dans les séances précédentes, ils se sont initiés à valoriser les déchets avec le tri sélectif pour économiser les matières premières. A présent, ils partent à la découverte de la friperie de Mouthoumet qui permet de valoriser les déchets et d'économiser nos matières premières. Tous ces objets connaissent une deuxième vie, ceux qui sont encore "tendance" trouveront un acquéreur, les autres partiront au recyclage chez Emmaüs pour être transformés. La visite s'est terminée par un goûter offert par les bénévoles de la friperie.



### VOEUX



Une soixantaine d'habitants étaient présents le mardi 12 janvier à la salle du rez-de-chaussée de la mairie pour les vœux du Maire et de son Conseil Municipal. Jean-Marie SAUNIERE a fait le bilan de l'année 2015 et a ensuite laissé la parole à ses conseillers municipaux et à Hervé BARO, notre Conseiller Départemental, qui avait fait le déplacement. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié autour d'un buffet avec les galettes des rois et brioches de la boulangerie Le Croissant à Mouthoumet.

### ECHOS DE LA MAIRIE

#### FRIPERIE

La friperie de Mouthoumet a fêté son 33 000<sup>ème</sup> habit / objet reçu et son 27 000<sup>ème</sup> habit / objet redistribué en 21 mois depuis sa création, ce qui fait une moyenne de 1500 habits reçus et de 1200

habits redistribués chaque mois. Un grand merci à tous les habitants de Mouthoumet et des autres communes, qui font vivre la friperie chaque semaine par leur don d'habits et/ou leur bénévolat.

## **INSTALLATION AGRICOLE**



Le bail rural avec clauses environnementales a été signé avec Maëlle SIROU. Son exploitation agricole a été domiciliée à Mouthoumet. Les 5 génisses Ferrandaises sont arrivées du Puy de Dôme. Quatre attendaient des petits. La demande de permis de construire pour la construction d'un tunnel afin d'abriter les vaches est en cours d'instruction par les services compétents.

## **UN MARAICHER A MOUTHOMET**

L'installation de l'Association Maraîchère « La Bon'Heur » suit son cours, deux serres de cultures de respectivement 200 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup> sont en voie de montage et des clôtures électriques sont mises en place afin de protéger les cultures des animaux sauvages.

Entre temps, sont amenés de grandes quantités de broyat de bois qui, en se décomposant, serviront de réservoir d'eau au fond des buttes de cultures. Ces dernières seront finalisés dès l'arrivée des beaux jours en mars pour être ensemencées au fur et à mesure de leur confection.

## **EPANDAGE DES BOUES**



Les boues d'épuration sont les résidus du traitement des effluents par la station d'épuration. Elles sont constituées de matières organiques et de matières minérales. Elles doivent être épandues conformément à la réglementation, sur des parcelles définies par le plan d'épandage et

après vérification de leur taux de matière sèche et de leur composition. Les taux des boues de la station d'épuration de Mouthoumet étant conforme, environ 3m<sup>3</sup> de boues ont été épandues le 16 décembre 2015 sur une parcelle de près d'un hectare.

## **STATION SERVICE**

Nous avons reçu sur le projet de mise aux normes de la station service le soutien d'Hervé BARO pour le Conseil Départemental, de Jean-Marc SABATHÉ, Préfet de l'Aude pour l'Etat et d'Hélène GIRAL pour la Région.

La Communauté de Communes n'a pas donné de réponse positive à notre demande d'aide à ce jour. Les demandes de subvention ont donc été finalisées, à hauteur de 30% au Conseil Départemental, 30% à l'Etat et 30% à la Région.

Si les subventions sont allouées, ces travaux seront réalisés fin 2016.

L'arrêt de l'acceptation des espèces, chèques et mises en compte a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

## **TRAVAUX SUR LES CHEMINS**

Les inondations du 29 novembre 2014 ont fait de nombreux dégâts sur la voirie de Mouthoumet. Des subventions ayant été allouées, les travaux sur le chemin de Caulière, le chemin de Bagaza et la rue du château d'eau auront lieu au premier semestre 2016.

## **SECURISATION DE LA D613**

La mairie de Mouthoumet a signé une convention avec l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11) pour l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le projet de sécurisation de la D613. L'ATD nous a proposé un projet avec la mise en sécurité des piétons par la création de trottoirs tout le long de la route au préalable, avant de pouvoir envisager de mettre des ralentisseurs. Ce projet étant trop onéreux pour la commune, les discussions sont toujours en cours. Nous espérons qu'elles aboutiront en 2016.

Dans cette attente, aux deux entrées du village, des panneaux invitant les automobilistes à ralentir du fait de la présence d'enfants seront prochainement posés.

## **PROJET EOLIEN**

Au terme de plusieurs semaines de réflexions, les maires concernés par le projet éolien instigué par la communauté de communes ont unanimement choisi l'opérateur "EDF - Énergies Nouvelles"

pour travailler sur la possible implantation d'un parc éolien. Le conseil municipal a décliné les propositions d'implantation de parc en visuel direct depuis le village, côté sud et côté nord, et a proposé une implantation sur la crête proche du lac du Carla et loin du village, afin de limiter les nuisances. Quatre mâts pourraient être implantés sur le territoire de Mouthoumet. Si ce projet devait voir le jour, il pourrait permettre la production d'énergie renouvelable et rapporter une recette annuelle à la commune de 50 000 euros et de très importantes recettes de fiscalités pour la C.C.R.L.C.M. Mais, à ce jour, le projet n'en est qu'à son tout début et nous n'avons aucune certitude quant à sa réalisation.

### **STATIONNEMENT**

De nombreux véhicules se garent sur le trottoir le long du POM'S, ce qui met en danger les piétons, notamment les enfants, qui doivent passer sur la chaussée. Le conseil municipal a décidé lors de son conseil municipal du 22 décembre 2015 l'achat de panneaux d'interdiction de stationner qui seront posés.

### **PAVE**

Le PAVE est le plan de mise en accessibilité de la voirie et aménagements des espaces publics aux personnes handicapées. L'étude a été réalisée en 2015 sur les bâtiments communaux et sur la voirie.

Des travaux sont à prévoir pour rendre accessibles les bâtiments aux personnes handicapées. Des demandes de subvention seront déposées. Les travaux vont débuter en 2016 et ils devront être finalisés au plus tard dans 3 ans.

Concernant la voirie, des préconisations ont également été faites, mais elles ne doivent être réalisées que lorsque des travaux sont engagés sur la voirie.

### **RESSOURCES EN EAU**

Les changements climatiques que nous vivons actuellement entraînent des épisodes pluvieux intenses mais rares et de fortes sécheresses. Les sources étant au plus bas depuis plusieurs mois, la source du Carla n'était plus suffisante pour l'alimentation en eau du village. Le forage de la Prade a donc été utilisé plusieurs semaines à cette fin. L'eau de la Prade a dû être coupée aux utilisateurs, tout en assurant un accès pour les besoins urgents.

L'eau étant une ressource précieuse et rare, il est

aussi de la responsabilité de chacun de traquer la moindre fuite sur son réseau.

### **ORDURES MENAGERES**

La communauté de communes C.C.R.L.C.M. a décidé la diminution de volume des sacs d'ordures ménagères, dans le but d'augmenter le tri sélectif et de diminuer leurs coûts. En 2016, les sacs vont passer de 50 litres à 30 litres. La quantité de sacs poubelle restera la même : 4 rouleaux par redevance et par an.

### **TAFTA**

Le conseil municipal a été sollicité par une habitante afin d'étudier la possibilité de placer la commune en zone "Hors TAFTA". Le TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement) est un projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. Il concerne des domaines aussi variés que l'accès aux médicaments, la sécurité alimentaire ou le règlement des différents privés-publics. Il soulève l'inquiétude de beaucoup de personnes. Après en avoir discuté, le conseil municipal a délibéré et a placé la commune en "Zone de vigilance TAFTA", dans l'attente de renseignements complémentaires avant d'envisager de placer symboliquement la commune en zone "Hors TAFTA".

### **CARTE SCOLAIRE**

Le nouveau collège et le lycée de Lézignan-Corbières vont ouvrir à la rentrée de septembre 2016. Mouthoumet sera désormais rattaché à Lézignan-Corbières mais les enfants actuellement au collège de Couiza devraient pouvoir continuer leur scolarité dans cet établissement. Nous espérons vous communiquer plus d'éléments, notamment sur le transport scolaire, dans un prochain bulletin.

### **TRESORERIE**

La trésorerie de Lagrasse a fermé le 31 décembre 2015. Mouthoumet est désormais rattaché à la trésorerie de Lézignan-Corbières située 15 rue Guynemer.

### **INFOS PRATIQUES**

**Mairie de Mouthoumet** : Secrétariat ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. Fermé le mercredi. Tel : 04 68 70 05 01. Fax : 04 68 70 07 50.

Email : [mairie.mouthoumet@orange.fr](mailto:mairie.mouthoumet@orange.fr).

Site internet : [www.mouthoumet.fr](http://www.mouthoumet.fr)